N°177 / DECEMBRE 2006

BRON MAGAZINE

8 DÉCEMBRE
TOUTES LES LUMIÈRES DE LA VILLE

L'album-souvenir de la Biennale de la danse

Pages centrales

13
PROXIMITÉ
Services à domicile en plein boom !

24
BOXE
Faubel, pour un nouveau titre !

PHOTO : CHASSEPOUX

13 novembre

É-NAUGURATION

Le pôle de formation et de vie universitaire de Lyon 2 *Porte des Alpes a été inauguré par Claude Journès, président de l'université Lyon 2, en présence du président du Conseil Régional, d'Alain Morvan, recteur de l'Académie de Lyon et chancelier des Universités, de Denis Lambert, directeur du CROUS de Lyon-Saint-Étienne, et d'Annie Guillemot, maire de Bron. Le ruban a été coupé par une paire de ciseaux virtuelle... sur informatique !*

18 novembre

10 ans

pour l'association Dauphi Bron *et un très beau concert de la chorale Crescendo et du quatuor de la Glaneuse en l'Église Saint-Denis pour saluer l'évènement.*

© : DR

11 novembre

Armistice !

La cérémonie du 88e anniversaire *de l'Armistice de la première guerre mondiale a débuté au cimetière communal, où le cortège a été accueilli par l'harmonie La Glaneuse. S'en est suivi un défilé le long de l'avenue Camille-Rousset et des allocutions à l'Hôtel de Ville. Étaient notamment présents à cette commémoration l'équipe municipale, des membres du Comité de liaison des anciens combattants, des Santards et des jeunes élus du Conseil municipal d'Enfants.*

19 novembre

Sainte-Cécile

L'Harmonie La Glaneuse *offrait son traditionnel concert de la Sainte Cécile à l'Espace Albert-Camus. L'occasion d'une aubade avant un repas festif durant lequel certains membres se sont vus remettre une médaille bien méritée*

Un jeu d'enfants !

22 novembre

Lors du Salon des maires et des collectivités, *à Paris, la Ville de Bron a remporté le "Prix de la ville ludique 2006", récompensant sa politique exemplaire en matière d'aires de jeux pour enfants. Bron compte en effet 53 aires de jeux regroupant 256 jeux, dans les espaces publics extérieurs, les crèches et centres sociaux, le centre aéré et les écoles.*

16 novembre

Monographie

La Monographie de Bron *(lire Bron Magazine de novembre) a été présentée à l'Hôtel de Ville, devant un public venu nombreux. En présence du président du Conseil Régional, Danielle Chuzeville, conseillère générale, de Benoît Van Reeth, directeur des Archives départementales, et de Maryannick Lavigne-Louis, en charge de la rédaction de l'ouvrage. Le Maire, Annie Guillemot, a souhaité que cette monographie permette aux Brondillants de mieux connaître leur histoire, leur vécu et leurs racines. Elle est consultable à la Médiathèque Jean-Prévost.*

ÉDITO

Alors qu'elle s'apprête à commémorer en 2007 son 100e anniversaire, l'Association des Maires de France vient de réaffirmer lors de son récent Congrès, qui a rassemblé près de 11 000 Maires, sa fidélité aux principes qui présidèrent à sa fondation : l'attachement à la République, la promotion des libertés locales, pour lesquelles l'AMF demande aux Maires de rester plus que jamais mobilisés. Les Maires de France ont ainsi réaffirmé que les principes fondamentaux de la République doivent inspirer l'exercice de l'action publique et les politiques conduites à tous ses niveaux.

TOUS CITOYENS ET ACTEURS DE NOTRE CITÉ

À Bron, nous voulons une ville où l'on se sente bien, pour tous les âges. "Bron Magazine" évoque ainsi ce mois-ci deux politiques essentielles menées par la Municipalité : l'une en direction des personnes âgées, avec l'aide à domicile, et l'autre en direction des enfants, avec les aires de jeux. Et à cette occasion, je voudrais insister sur le fait que nous sommes tous citoyens et acteurs de notre ville. L'environnement que nous proposons à nos enfants pour qu'ils puissent jouer, le développement du portage de repas à domicile qui concourt à lutter contre la solitude de nos aînés, sont autant d'actions partagées avec les familles et les associations. Pour faire vivre au quotidien notre ville – laquelle vient de se voir décerner le "Prix de la Ville ludique", le 22 novembre dernier, pendant le Congrès des Maires de France. C'est une belle reconnaissance de notre politique en matière de jeux pour enfants, qui témoigne des efforts de tous : mamans, enfants, riverains. Le choix des jeux n'est pas toujours simple, mais la concertation a toujours permis d'avancer.

Petits et grands, nous nous retrouverons j'en suis sûre nombreux le 8 décembre pour applaudir les danseurs du défilé de la Biennale de la Danse, emmenés par Mourad Merzouki et la compagnie Käfig. Des citoyens qui ont décidé d'être des acteurs et qui se sont investis pour nous offrir un défilé des lumières qui restera une aventure humaine et artistique exceptionnelle. À côtoyer les 500 participants depuis de nombreux mois, de cela je suis sûre aussi ! Et ce sont ces moments précieux qui nous redonnent de l'espoir dans un monde qui en a bien besoin.

Annie Guillemot
Maire de Bron
Conseillère Générale
Vice-Présidente de la Communauté Urbaine

AGENDA DU MAIRE

Vendredi 1er décembre
18 h 00 – Cérémonie de remise des prix du concours des maisons et balcons fleuris, Hôtel de Ville
20 h 30 – Concert de la Sainte-Cécile de l'Harmonie La Glaneuse avec la participation de l'ensemble musical 2T3M de Saint-Priest, Espace Albert-Camus
21 h 00 – Nuit du rugby organisée par l'EMS Bron XV, Espace Albert-Camus

Samedi 2 décembre
11 h 00 – Inauguration du Gymnase Antoine Muguet et de ses aménagements extérieurs, 43 avenue du Bois

Dimanche 3 décembre
14 h 00 – Répétition générale des "Lumières de la Ville", défilé du 8 décembre, Halle des Sports

Mardi 5 décembre
Journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie,
11 h 00 – Parc de Parilly, Monument AFN 1952 – 1964
16 h 45 – Cimetière Communal

Mercredi 6 décembre
18 h 00 – Visite de quartier aux Genêts

Jeudi 7 décembre
12 h 00 – Clôture de l'assemblée générale de l'association des retraités du Vinatier
18 h 00 – Commission extra municipale d'Education, Hôtel de ville

Vendredi 8 décembre
11 h 00 – 15e anniversaire du jumelage et renouvellement du serment d'amitié entre les Villes de Bron et de Talavera de la Reina, Hôtel de Ville
18 h 00 – Fête des Lumières suivie du défilé "Les Lumières de la Ville"

Dimanche 10 décembre
10 h 00 – Animations sportives organisées par le COBRA en collaboration avec le BBC au profit du Téléthon 2007, place Jean-Moulin
10 h 00 – Saucisson et vin chaud des commerçants des "7 chemins"

Mardi 12 décembre
18 h 00 – Séance publique de la Communauté urbaine

Mercredi 13 décembre
16 h 45 – Arbre de Noël du comité des œuvres du personnel de la Ville de Bron, Espace Albert-Camus

Vendredi 15 décembre
15 h 00 – Séance publique du Conseil Général
17 h 00 – Arbre de Noël Petite enfance, Espace Albert-Camus

Samedi 16 décembre
22 h 00 – Finales des championnats d'Europe de Boxe française organisées par le Bron Villeurbanne boxe française savate, Halle des Sports

Lundi 18 décembre
19 h 00 – Rencontre du Comité Bron Grimma, salle du Cosmos

Mercredi 20 décembre
10 h 00 – Conseil d'administration de l'Hôpital du Vinatier
18 h 00 – "Afrique" vernissage de l'exposition de Olga Ilic organisée par l'Association pour la Promotion de l'Art, Agora

Jeudi 21 décembre
10 h 00 – Séance plénière du Contrat local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, Hôtel de Ville

6 à 9

Animations

Décembre en fêtes !

13

À VOTRE SERVICE !

sommaire

NUMÉRO 177 • DEC 2006

05 À VOTRE AVIS
Nos lecteurs nous écrivent...

06 ACTUALITÉS
Toute l'actualité de votre ville, dont :
- 8 décembre, toutes les lumières de la ville !
- Bron, ville de lumières
- Décembre en fêtes !
- Un "Petit Monde" en construction
- Écoles, la semaine de 4 jours maintenue à Bron
- Disque européen, du nouveau !
- LEA sur les rails
- Trésor public, ce qui va changer

13 à 17 > DOSSIER
•À votre service !

18 GENS DE BRON
- Florence Béal-Nénakwé, couleurs de l'Afrique
- Cédric Guérido, le jeu dans tous ses états
- Ben, dans la famille Jackson...
- Au coin de la rue Louis-Plantier

20 HISTOIRE
- 150e anniversaire , Carabins hier, Santards aujourd'hui

21 PRÉVENTION
- Conduite, dérapage contrôlé

22 CULTURE
- Poésie, (Des) espérances de la ville

22> L'agenda culturel

LES ALIZÉS

LES RENCONTRES EN COULISSES

22

23 SPORTS ET LOISIRS
- Fête du sport, sur la plus haute marche
- Boxe française-savate, Bob Alix raccroche les gants
- Faubel relève le gant
- Scrabble, joueurs de mots
- Sébastien Philippe, samouraï des pistes !

26 TRIBUNES
- L'expression des groupes politiques

27 PRATIQUE
- Les informations utiles à Bron

N° 177 / DEC 2006
BRON MAGAZINE

LE MENSUEL D'INFORMATION DE LA VILLE
Directrice de publication : Annie Guillemot
Rédactrice en chef : Muriel Poncet
Rédaction : Aurélia Rigot-Müller, Blandine Bourdin, Joris Cochet.
Photos : Dominique Perron (sauf mentions)
Conception graphique : Fuglane
Mise en page : Dominique Perron
Impression : Brailly, départementale 127, Parc Inopolis 69 564 St Genis Laval, 04 78 86 47 47
Distribution : Codice

N° ISSN : 1153-3102
Bron en ligne: www.ville-bron.fr

À VOTRE AVIS

Place Curial

Je tenais à vous signaler que la place Curial (nouvellement réhabilitée) sert de plus en plus de parking : déménagement de matériel (...), mariages (...), parkings sauvages (...) empêchant le bus de passer (...). Lors des réunions d'information sur l'aménagement de la place, la mairie s'était engagée à interdire le stationnement sauvage, j'aimerais que cela soit appliqué. Je doute en effet que les revêtements choisis pour la place soient compatibles avec un usage de parking (tache d'huile, gomme de pneus...), alors que les enfants du quartier commencent à reconquérir ce nouvel espace de jeux qui, par la présence des voitures, leur sera de nouveau interdit (...). >> S. G.

Effectivement, l'objectif de la Ville, avec ce projet d'aménagement de la place Curial, est sa reconquête par les piétons et les enfants dans un cadre paysager. Les travaux de la rue et du carrefour Mitterrand et les plantations ont été totalement terminés fin novembre. Par la suite, la Ville mettra en place le stationnement géré par le disque européen (lire Bron Magazine page 11), qui devrait permettre un fonctionnement correct et agréable pour les usagers de la place.

Plantations

Y a-t-il à Bron une distance particulière à respecter pour les plantations d'arbres par rapport au voisinage ? >> C. P.

Il n'existe pas à Bron de réglementation particulière concernant les distances à respecter entre deux propriétés pour les plantations d'arbres. Il convient donc de se reporter aux distances arrêtées par le Code civil, soit :

• 2 mètres de la ligne séparative de deux propriétés pour les plantations dont la hauteur dépasse 2 mètres,

• 0,50 mètre pour les plantations de moins de 2 mètres de haut.

Le calcul se fait à partir du centre de l'arbre jusqu'à la limite séparative des propriétés.

Lumière

Faut-il que l'on demande à tout un chacun de faire des économies en matière d'énergie, alors que le passage sous le périphérique rue de la Paix est éclairé toute la journée ? La mise en place d'une cellule (...) permettrait de réguler l'allumage en fonction de la luminosité. La Ville de Bron montrerait l'exemple. Par la même occasion, il conviendrait de supprimer les panneaux en amont et en aval annonçant le manque d'éclairage ! >> J. P.

La trémie de la rue de la Paix a été mise en lumière avec un éclairage de type tunnel. En effet, la Ville répond ainsi à une demande récurrente des riverains et des parents d'élèves de l'école Anatole-France de mise en sécurité de cette trémie, compte tenu du grand nombre d'enfants qui l'emprunte. Cette trémie très obscure créait une insécurité du fait qu'une personne dans la trémie n'était pas visible des extrémités. Le choix de l'éclairage de jour a été la solution apportée. Cependant, la fin des travaux est intervenue au début du mois de novembre dernier et la Ville de Bron est actuellement en phase de réglage de l'éclairement. En fonction des remarques des usagers et des mesures de niveau d'éclairement, les services Techniques de la Ville reprogrammeront l'armoire de commande pour répondre au mieux aux nécessités d'économies d'énergie, tout en préservant la sécurité des usagers et particulièrement celle des enfants.

CONTACTS

Écrivez-nous à :
BRON MAGAZINE

158 avenue Franklin-Roosevelt 69 500 Bron
Tél. : 04 72 36 13 49 / fax : 04 72 36 14 59
bron.magazine@ville-bron.fr

À VOTRE AVIS

N'hésitez pas à prendre votre plume pour réagir sur un article, apporter vos réflexions, témoignages ou avis sur tel ou tel sujet. Soyez concis afin de nous permettre de publier le maximum de textes reçus et n'oubliez pas de signer votre texte. Aucun texte anonyme ne peut être pris en compte. Et si vous ne souhaitez pas que votre nom apparaisse, il suffit de nous le préciser et nous ne publierons que vos initiales.
C'est à vous...

8 décembre
Toutes les lumières de la ville !

Les festivités du 8 décembre conjugueront, à Bron, du folklore espagnol, de la danse urbaine, des arts plastiques, de la poésie et de la pyrotechnie ! Une savante alchimie pour illuminer la ville de mille feux...

Nous n'imaginons pas à quel point les illuminations du 8 décembre impressionnent les étrangers de passage dans notre région, les lampions aux fenêtres, la mise en lumière des bâtiments, les spectacles colorés... Ce n'est donc pas un hasard si la Ville de Bron a invité les délégations de ses Villes jumelles à découvrir, entre autres, les festivités du 8 décembre à Bron. Ainsi, des représentants de Talavera de la Reina, en Espagne, Cumbernauld, en Écosse, Grimma et Weingarten, en Allemagne, seront sur les terres brondillantes dès le 7 décembre. Par ailleurs, cette année se place sous le signe de l'anniversaire des 15 ans de jumelage entre Bron et Talavera. Le renouvellement du serment du jumelage sera prononcé publiquement vendredi 8 décembre à 11 heures à l'Hôtel de Ville avec des représentants de la ville jumelée. Enfin, un groupe folklorique de Talavera, "Puerta de Cuartos", fera également le voyage pour se produire le 8 décembre, place Curial. Les danseurs, aux côtés des musiciens et chanteurs, tous vêtus de leur costume traditionnel blanc et bleu, montreront au public comment se danse, en couple, la "jota" espagnole !

"Les lumières de la ville"...

Le jour du défilé de la Biennale de la danse, à Lyon, en septembre dernier, le cortège brondillant a été applaudi et plébiscité par un public venu nombreux. Les photos de l'album-souvenir de la Biennale de la danse, inséré dans ce magazine, témoignent des alliances qui se sont formées autour de la danse, la scénographie, la musique et la poésie urbaine. Pour celles et ceux qui n'ont pas eu la chance de découvrir le fruit de cette belle aventure chorégraphique, signé Mourad Merzouki, de la Compagnie Käfig, le cortège défilera de nouveau, dans les rues de Bron, à l'occasion des illuminations du 8 décembre.

Programme

- **18 h 00** : "Puerta de Cuartos", groupe folklorique espagnol, place Curial
- **18 h 30** : groupe de Bron du défilé de la Biennale de la danse dirigé par Mourad Merzouki de la Cie Käfig, place Curial, puis défilé le long de l'avenue Camille-Rousset jusqu'à la place de la Liberté et démonstration place de la Liberté
- **20 h 00** : spectacle Saba de la Compagnie Voltaires, place de la Liberté
- **20 h 45** : feu d'artifice, place de la Liberté

L'association du Réveil des classes et l'association des commerçants Bron centre (ACBC) tiendront chacune une buvette avec restauration, sur le parking à l'angle de la rue Louis-Ailloud et place de la Liberté.

Bron, ville de lumières

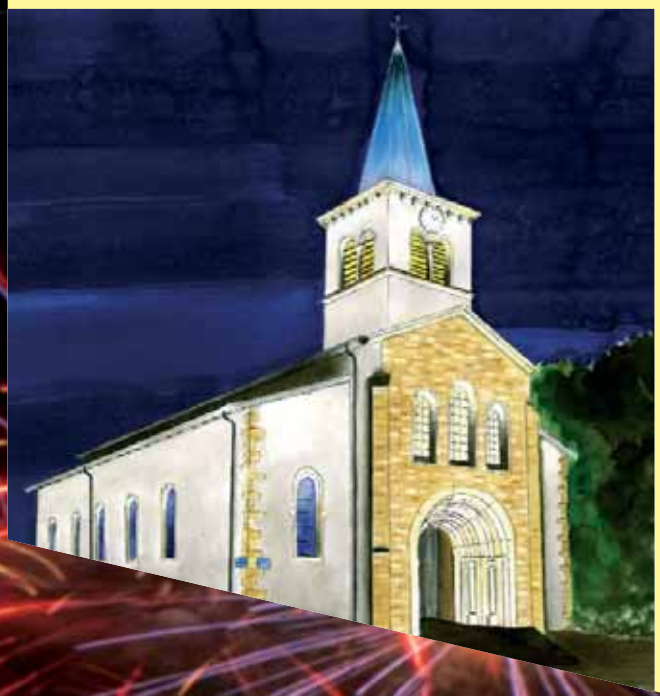

Pour l'éclairage public comme pour l'éclairage intérieur des bâtiments communaux, la Ville de Bron, labellisée "Greenlight", opte pour des éclairages plus économiques au fur et à mesure des rénovations. Quelques exemples d'actualité.

Après des essais réalisés fin novembre par la Ville de Bron, l'Église Saint-Denis sera mise en lumière le soir du 8 décembre. Le clocher en ardoise, éclairé de l'intérieur et de l'extérieur, fera découvrir au public ses reflets gris-bleutés. Le porche et la façade seront également éclairés. Par ailleurs, à la demande des riverains, la trémie de la rue de la Paix, peinte en blanc récemment, bénéficie depuis le mois dernier d'une mise en lumière spécifique, fonctionnant également en journée, renforçant ainsi la sécurité des piétons. Des essais sont en cours pour trouver l'éclairage le plus satisfaisant.

Des idées... lumineuses !

Enfin, la Ville de Bron a reçu récemment le label européen Greenlight, décerné aux enseignes et collectivités exemplaires en matière de réduction d'énergie. La municipalité a notamment équipé le groupe scolaire Ferdinand-Buisson d'éclairages spécifiques, qui devraient permettre de réaliser 40% d'économies par an. Par ailleurs, la Ville a installé l'an dernier, sur l'avenue Pierre-Mendès-France, un régulateur de puissance pour l'éclairage public.

Le public pourra applaudir les 250 participants, place Curial, les suivre le long de l'avenue Camille-Rousset, et les retrouver ensuite place de la Liberté. Pour faire scintiller plus encore les "Lumières de la ville", thème du cortège brondillant, Mourad Merzouki a dû adapter sa chorégraphie au froid et à l'ambiance nocturne qui font tout le charme des illuminations !

À la croisée des arts et des époques

Des animaux géants, lumineux et en mouvement ? Les petits et les grands se frotteront les yeux pour vérifier qu'ils ne rêvent pas ! Le spectacle Saba, de la Compagnie Voltaires, présenté sur la place de la Liberté, le soir du 8 décembre, plongera en effet le public dans un monde féerique où d'étranges structures géantes, éclairées de l'intérieur, se déplaceront en douceur. Il sera question d'une girafe, d'un éléphant et de son petit... Poésie de l'instant... Car de grands mécanos feront bien vite leur apparition, symbolisant l'arrivée de la civilisation ! Pour se remettre de toutes ces émotions, la Fête se terminera, avec un feu d'artifice, visible de la place de la Liberté.

Circulation

Pendant les spectacles du 8 décembre à Bron, la rue Louis-Ailloud sera fermée à la circulation à partir de 13 heures et au stationnement dès 7 heures. L'avenue Camille-Rousset sera fermée à la circulation anthrène et 19 h 30 au moment du défilé. La rue de Verdun sera partiellement interdite à la circulation (piétons et véhicules) lors du feu d'artifice. Les déviations seront signalées.

Stationnement

Les véhicules pourront notamment stationner sur une partie du parking de la place de la Liberté (côté Camille-Rousset et contre-allée Est) et sur le parking République.

À Bron, à Lyon… Festoyons !

Les programmes des festivités du ***8 décembre à Bron*** et du ***7 au 10 décembre*** à Lyon sont disponibles dans les lieux d'accueils de la mairie et sur les sites : *www.ville-bron.fr* et *www.lyon.fr/lumieres*

Décembre en fêtes !

En décembre, les commerçants de Bron convient les habitants à des rencontres, placées sous le signe du dialogue. Les associations de quartier proposent également de multiples animations.

Tous en chœurs !

>> Coup double à l'Église Notre-Dame-de-Lourdes, aux Essarts, où deux chorales brondillantes donneront le "la", **dimanche 17 décembre, à partir de 17 heures**, en entrée libre. Honneur au gospel, avec le Gospel Amazing Groupe, dirigé par Mirabelle de Nuit. Les 40 chanteurs, vêtus de leur tenue stendhalienne rouge et noire, chanteront les grands standards du gospel et du negro-spiritual, comme "O Happy day", "O freedom"... La chorale Crescendo proposera ensuite son concert de Noël, avec notamment des extraits de la Messe di gloria de Puccini et, une fois n'est pas coutume, des chants du monde pour découvrir les univers tchèque, yougoslave, lituanien... Les deux ensembles se réuniront même pour certains morceaux, les chœurs, le cœur et l'esprit à l'unisson ! Par ailleurs, comme tous les ans, la chorale Crescendo participera à la grande Messe de Noël à l'aéroport Saint-Exupéry, **dimanche 24 décembre à partir de 20 heures.**

Les animations des commerçants de Bron commenceront le **8 décembre** dans le quartier des Genêts, avec une dégustation offerte par les commerçants du quartier aux habitants, **dès 16 heures**, (254, route de Genas). Un accordéoniste ponctuera la rencontre de morceaux populaires entre **18 et 19 heures**.
>> La fête se poursuivra ce même jour dans un centre-ville spécialement décoré par l'Association des commerçants Bron centre (ACBC). Comme l'an passé, cette association tiendra une buvette, à côté de la mairie (façade Est), au profit de l'association "Le petit Marc". Noël approchant à grands pas, un canon à neige, des peluches géantes, des jeux de lumière et des chants de Noël accueilleront le Père Noël, qui viendra récupérer les lettres des enfants écrites au préalable (modèles disponibles chez les commerçants du centre-ville), avant de les emporter à la fin de la soirée dans le froid pays qui est le sien, pour les lire et répondre à chacun...
>> **Dimanche 10 décembre, entre 10 et 12 heures**, ce sera au tour de l'association des commerçants et artisans des 7 Chemins d'organiser une rencontre autour d'un vin chaud, de saucissons cuits et de papillotes offerts aux habitants et élus des communes de Bron, Chassieu, Décines et Vaulx-en-Velin. Le point de rendez-vous est fixé au 408, route de Genas.
>> Ce même **dimanche 10 décembre**, l'association Cobra et le Bron Basket Club proposent un temps fort place Jean-Moulin **de 9 à 13 heures**, pendant lequel les enfants pourront jouer au mini-basket aux côtés de joueurs du BBC **à partir de 10 heures**. Les ventes de la buvette, tenue par le Cobra, seront reversées au Téléthon.

Quartiers animés !

>> Le mois de décembre commencera fort, aux centres sociaux des Taillis, avec le traditionnel atelier de confection de chocolats, **mardi 5 décembre de 9 à 12 heures** et **de 14 à 17 heures** (inscription 6 €). Les associations de Parilly et les centres sociaux des Taillis inviteront ensuite les enfants de 3 à 12 ans à assister, à l'Espace Albert-Camus, au spectacle du "Petit Chaperon rouge" le **mercredi 20 décembre à 14 heures**. Enfin, des centres de loisirs seront ouverts dès **le 26 décembre** et des animations de plein air proposées.

Renseignements au Grand Taillis, 20, rue Villard, 04 78 26 72 63 ; au Petit Taillis, 7, rue Paul-Pic, 04 78 26 88 53.

Des animations pour tous

Des gourmandises seront aux menus des personnes âgées en décembre. En effet, les bénéficiaires du portage de repas, proposé par le CCAS, goûteront à des mets aux couleurs festives **les lundis 25 décembre et 1er janvier**, et les personnes de plus de 70 ans résidant à Bron dégusteront les chocolats distribués par le CCAS **dès le 1er décembre**.

>> Les tout-petits gardés dans les équipements municipaux ne seront pas en reste, puisque la Ville et le CCAS organiseront pour eux l'arbre de Noël **vendredi 15 décembre, à 15 heures**, à l'Espace Albert-Camus, avec des animations.

>> Les enfants des bénéficiaires des Restos du cœur seront invités à une après-midi festive dans les locaux de l'association, **mercredi 20 décembre**, et recevront des cadeaux autour d'un sapin de Noël. L'équipe de Bron des Restos du cœur rappelle qu'elle recherche toujours des bénévoles. Tél. 04 78 26 57 61.

>> Autre Noël solidaire tourné vers les enfants, celui de l'établissement de Bron de Forum Réfugiés, **mercredi 20 décembre après-midi**, en présence du Père Noël et des 110 personnes hébergées.

>> L'association brondillante Pousse-poussette organisera une fête pour ses adhérents, **mercredi 20 décembre à 15 heures**, à la Maison des sociétés, en présence du Père Noël et de la compagnie "Au bord de l'eau". Lecture de contes et distribution de cadeaux au programme ! L'association rappelle que toute l'année, elle loue du matériel de puériculture, des sièges auto et des jeux éducatifs, et organise des animations et des sorties pour les tout-petits. Pour en savoir plus, l'association est joignable lors de sa permanence, les mercredis de 16 à 19 heures, au Relais accueil, 9, avenue du 8 mai 1945. Tél. : 04 78 26 08 20.

>> Les Brondillants auront la possibilité de faire leur marché de Noël à la Maison de quartier des Genêts, réalisé avec l'atelier artisanal, **mercredi 6 et jeudi 7 décembre de 13 h 30 à 18 heures**. La Maison de quartier propose, par ailleurs, deux soirées festives en entrée libre et sur réservation : un spectacle de variétés françaises, avec l'ensemble vocal "Méli-mélo", **vendredi 15 décembre, à 20 h 30**, et une soirée "Danses du monde et country", animée par Café folk, **vendredi 22 décembre à partir de 19 h 30.**

Maison de quartier des Genêts, 10, rue Jacques-Daligand, 04 78 54 26 15.

>> La Maison de quartier des Essarts proposera une projection gratuite sur le Nicaragua, **jeudi 14 décembre à 20 h 30**, dans les locaux de l'école Marie-Thérèse Eyquem, 19, rue du Parc.

Renseignements : 04 78 74 25 37.

>> Le centre Gérard-Philipe proposera pour les familles du quartier un repas festif **vendredi 22 décembre à midi** et organisera une fête de fin d'année **jeudi 28 décembre à partir de 17 heures**, avec, au programme, un spectacle déambulatoire. À noter, trois centres de loisirs seront ouverts en décembre. Le centre Gérard-Philipe restera ouvert du **mardi 26 au vendredi 29 décembre**.

Centre social Gérard-Philipe, 11, rue Gérard-Philipe, 04 72 14 97 60.

>> Autre idée de sortie, une exposition de peintures de Lola Battegay, à découvrir jusqu'au **jeudi 21 décembre** à la MJC, en entrée libre.

MJC Louis-Aragon, place Gaillard-Romanet, 04 78 26 87 25.

>> Pour terminer l'année en "cyber-beauté", la Cyber-base proposera sa dernière "Rencontre de l'info" de l'année, **mardi 12 décembre, à 19 heures**, pour débattre autour du thème "Comment bien choisir son fournisseur d'accès Internet ?". La Cyber-base ouvrira ensuite son atelier pratique d'entraide "Les jeudis de la débrouille", le **14 décembre, de 19 h 30 à 21 heures**. Ces deux rendez-vous de décembre seront en entrée libre après inscription préalable à l'accueil de la Cyber-base ou par téléphone. Pour commencer l'année 2007 en "cyber-forme", les programmes des ateliers d'initiation informatique de janvier à mars 2007 seront disponibles fin décembre à la Cyber-base et dans les lieux d'accueil de la Ville de Bron.

Cyber-base, 212, avenue Franklin-Roosevelt, 04 72 81 76 87.

Retour sur les visites de quartier

11 octobre : secteur Romanet/Reims/Marne

Les questions de visibilité, de vitesse sur la rue de la Marne, de stationnements rue de la Pagère ont été abordées. À la demande des riverains le remplacement de plots métalliques par des massifs de fleurs vont être étudiées et la rue Bouchet va être mise en sens unique. Rue de Verdun, ont été demandés un éclairage supplémentaire et des précisions sur la règlementation concernant les nuisances de voisinage. Enfin, les problèmes de réseaux Internet ont animé la fin de la soirée.

25 octobre : secteur Lacouture/Garenne

Parmi les préoccupations des habitants, les aboiements incessants d'un chien dans une propriété, le sens interdit rue Chaze pose problème. Beaucoup de véhicules ne le respectent pas, les contrôles seront donc renforcés. Les inondations fréquentes et l'état détérioré des trottoirs. vont être étudiés par les services municipaux. Rue Lacouture, la vitesse des bus a également été évoquée. Le Sytral en sera informé. Par ailleurs, le maire a écarté toute rumeur de disparition de la ligne 81. Enfin, les locataires de la Résidence Lacouture ont pu faire le point sur les projets réalisés avec Alliade, leur bailleur, à la suite de la mise en place d'un groupe de travail avec la Ville.

8 novembre : secteur Allende/Vie Guerse/Chêne

Les problèmes de chiens non tenus en laisse, de cyclistes et d'automobilistes peu respectueux du code de la route, ont suscité beaucoup de demandes. Le maire a rappelé que les chiens doivent être tenus en laisse sur la voie publique, et muselés pour les chiens dangereux. La police nationale devrait accentuer les contrôles de vitesse sur le secteur. Une question est cependant revenue tout au long du rendez-vous, le projet de maison de retraite, aujourd'hui remis en cause, le promoteur n'ayant pas obtenu le financement de la Caisse régionale d'assurance maladie.

ÉCOLES

La semaine de 4 jours maintenue à Bron

Au printemps dernier, l'inspection académique du Rhône avait demandé à ce que soit engagée, dans toutes les écoles du département, une consultation sur l'aménagement du rythme scolaire, remettant ainsi en question la semaine de quatre jours. Les directeurs d'écoles ont donc consulté les parents d'élèves et les enseignants, avant de délibérer aux conseils d'école. La Ville de Bron, également consultée, avait indiqué qu'elle suivrait l'avis des conseils d'école mais qu'elle émettait des réserves sur la méthode de concertation mise en place, comme de nombreux parents d'élèves. Fin octobre, l'inspecteur de l'Académie du Rhône a indiqué qu'il suivait l'avis majoritaire des positions des parents d'élèves, enseignants et représentants des collectivités. Cela signifie qu'à Bron, la semaine des quatre jours sera maintenue, à la rentrée 2007, pour trois ans. « *Nous nous en félicitons,* précise Djamel Boudebibah, adjoint à l'Éducation, *car un retour à la semaine de quatre jours et demi aurait entraîné des bouleversements au niveau des activités périscolaires, comme la cantine, et extrascolaires, comme celles du mercredi proposées par les associations culturelles, les clubs sportifs, les équipements... Ce que nous souhaiterions aujourd'hui, c'est un vrai débat sur l'organisation même de la journée des écoliers, au-delà du rythme scolaire* ».

2007

Le calendrier est là !

Le calendrier 2007 arrive ! Édité par la Ville de Bron, il sera disponible dans les lieux publics début décembre. Destiné en priorité aux seniors et distribué avec les chocolats de fin d'année, le cru 2007 propose un retour thématique en images sur une année d'évènements brondillants.

DISQUE EUROPÉEN
Du nouveau

C'est en janvier 2001 que le disque européen de stationnement a vu le jour à Bron. Une première sur le territoire national. En 2007, il va connaître un nouveau départ.

Bron est la première ville en France à expérimenter le disque européen de stationnement, un système déjà appliqué dans d'autres pays de la Communauté Européenne comme l'Allemagne. Depuis 2001, la ville était dans l'attente d'un avis de la part du Ministère de l'Intérieur. Ce dernier a fait savoir qu'il demandait l'avis du Conseil d'État afin de modifier le code de la route et d'homologuer officiellement le disque. En attendant, Bron peut poursuivre l'essai en prenant, néanmoins en compte quelques modifications de présentation. C'est pourquoi, à partir de janvier, chaque Brondillant recevra avec son Bron Magazine un nouveau disque européen de stationnement. Il sera également possible de le retirer dans les lieux d'accueil (Hôtel de Ville, Agora...) et chez les commerçants.

Nouvelles zones, plus de places

Deux nouvelles zones sont créées avec autour de la place Curial une zone limitée à 30 minutes, et des stationnements rue de la Pagère et avenue Ferdinand-Buisson limités à 1 h 30. Au total, plus de 70 places sont créées suite au réaménagement de ce secteur. Elles s'ajoutent aux 248 déjà existantes le long de l'avenue Franklin-Roosevelt, sur le parking République, de la Médiathèque....

La durée de stationnement place Louis-Jouvet passe de 30 minutes à une 1 h 30. Une campagne de sensibilisation sera menée sur le terrain. À compter du 1er février, les verbalisations reprendront. Rappelons enfin que Bron bénéficie d'une gratuité totale du stationnement avec, entre autres, près de 400 places en zone non limitée place de la Liberté.

OBJECTIFS

Une concertation des commerçants a fait ressortir le souhait de favoriser la rotation des véhicules. C'est aussi l'objectif de la Ville : favoriser les activités commerciales, limiter la durée, maîtriser le stationnement long et conserver la gratuité.

LÉA
sur les rails

LEA est la troisième ligne de tramway de l'agglomération lyonnaise (T3). En service dès le 4 décembre, elle dessert les communes de Lyon, Villeurbanne, Vaulx-en-Velin, Décines et Meyzieu, en empruntant le tracé de l'ancienne ligne de chemin de fer de l'Est lyonnais. Inscrite dans le Plan de Déplacements Urbains (PDU), elle permet une liaison avec la Part-Dieu, une desserte du pôle de loisirs du Carré de Soie, une liaison directe avec la Presqu'île de Lyon et enfin une exploitation de la future ligne expresse Leslys à l'horizon 2008.

Avec un tramway toutes les 7 à 8 minutes, les usagers bénéficieront d'une ligne à forte fréquence et proche de Bron. Deux stations, "Reconnaissance-Balzac" et "Gare de Villeurbanne" sont à proximité de la route de Genas.

Toutes les informations sur www.sytral.fr

EN DOUCEUR

>> Parallèle à la ligne LEA, un aménagement de piste cyclable de 14,6 km a été réalisé. Ce projet s'insère dans le plan de développement des modes doux. Plusieurs parcs relais ont été créés autour des dix stations de Léa. Au total, 1 200 places de parking sont disponibles.

Brèves

INSCRIPTIONS

Listes électorales

Dernier rappel : les personnes qui souhaitent s'inscrire sur les listes électorales doivent déposer leur demande à la mairie au plus tard le **samedi 30 décembre 2006**. Une permanence "Élections" fonctionne spécialement tous les samedis de décembre de 8 h 30 à 11 h 45. En 2007, l'élection du Président de la République aura lieu les **dimanches 22 avril et 6 mai** et les élections législatives se dérouleront les **dimanches 10 et 17 juin**. Renseignements : service des Affaires civiles, 04 72 36 13 54.

CHRD

La Résistance au féminin

Le Centre d'Histoire, de la Résistance et de la Déportation accueille une exposition de photographies de Pierre-Yves Ginet / Rapho, intitulée "Elles", jusqu'au **11 mars 2007**. De la mobilisation des "Mères de la place de mai" à Buenos Aires, à la marche des "Ni putes, ni soumises", en passant par la détermination des femmes kurdes de Turquie pour la défense de leur identité, plus de 120 clichés retranscrivent la vie et l'engagement de ces femmes pour donner un avenir meilleur aux générations futures. CHRD, 14, avenue Berthelot à Lyon 7e. Tél. : 04 78 72 23 11.

ASSOCIATION

Classe en 4

Le Réveil des Classes en 4 propose de réunir les Brondillants nés dans une année se terminant par le chiffre 4, notamment pour permettre à de nouveaux venus de rejoindre l'association, **lundi 11 décembre à 18 heures**, à la Maison des sociétés, square Grimma.
Tél. : 04 78 26 99 03.

PETITE ENFANCE

Mode de garde

Une réunion d'information sur les modes de garde des jeunes enfants (assistantes maternelles, établissements d'accueil du jeune enfant....) est organisée pour les familles brondillantes **jeudi 14 décembre, de 19 à 21 heures**, salle Vincent-Lloret, Maison des sociétés, square Grimma. Contact : Brigitte Sory, coordinatrice Petite Enfance au CCAS, 04 72 36 13 71.

CONCESSION

Cimetières

Le 1er janvier 2007, la Ville de Bron procédera à la reprise des emplacements des terrains généraux du cimetière communal et du Parc-Cimetière du Grand Lyon-site de Bron-Parilly, dans lesquels ont eu lieu des inhumations en 2001. Les concessions acquises ou renouvelées en 1954 (pour 50 ans), en 1974 (pour 30 ans) et en 1989 (pour 15 ans) qui ne seront pas renouvelées au 31 décembre 2006 seront reprises au 1er janvier 2007. Tél. : Service "décès" au 04 72 36 13 53

Trésor public
ce qui va changer

Après moins d'un an de travaux, l'Hôtel des finances va ouvrir ses portes à Bron le 12 décembre, avec pour conséquence une réorganisation des services du Trésor public et des changements prévus en décembre et janvier.

Dans le secteur voisin de l'Espace Albert-Camus, après dix mois de travaux, l'Hôtel des finances ouvre ses portes au public **dès le 12 décembre**, accueillant dans un premier temps le centre des Impôts. Ce centre, situé actuellement au 240, avenue du Général-de-Gaulle, fermera ses portes les 8 et 11 décembre, pour déménager dans l'Hôtel des finances, situé 14, rue Albert-Camus. Ce bâtiment sera ouvert au public dès le 12 décembre pour des questions relatives au montant des impôts.

Par la suite, à partir du **15 janvier 2007**, ce sera au tour de la Trésorerie de Bron, 140, avenue Franklin-Roosevelt, de déménager. Elle fermera ses portes les 11 et 12 janvier 2007. Les usagers seront accueillis à l'Hôtel des finances, **à compter du lundi 15 janvier 2007**, pour le paiement des impôts.

Ainsi, **à partir de la mi-janvier**, l'Hôtel des finances regroupera le centre des Impôts et la trésorerie de Bron, pour un meilleur accueil des particuliers et des entreprises. Cet Hôtel s'affirme, en effet, comme une administration de services, avec la mise en place d'un interlocuteur fiscal unique.

Christiane Revel

Trésorier

« Dès la mi-janvier, au sein de l'Hôtel des finances, les contribuables brondillants s'adresseront à un interlocuteur unique, qu'il s'agisse d'une demande de renseignements ou du paiement des impôts. Cet accueil commun, pour les particuliers, et bientôt pour les entreprises, présente un grand intérêt. Par ailleurs, un chemin piétonnier verra le jour au printemps prochain et permettra aux usagers de se rendre à l'Hôtel des finances plus facilement, à partir de l'arrêt "Rebufer" du tramway ».

Qui fait quoi ?

>> Dès le 12 décembre 2006

Pour des renseignements sur le montant des impôts :

Hôtel des finances, 14, rue Albert-Camus, case 13, 69500 Bron.
Tél.centre des impôts : 04 72 15 20 10.
Réception du public : du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 heures et de 13 h 30 à 16 heures.

>> Dès le 15 janvier 2007

Pour tout ce qui concerne l'impôt (calcul, paiement...) :

Hôtel des finances, 14, rue Albert-Camus, case 13, 69500 Bron.
Tél.centre des impôts : 04 72 15 20 10. Tél. trésorerie : 04 78 26 76 43.
Réception du public : du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 heures et de 13 h 30 à 16 heures.

Transmission d'entreprises, du nouveau

Le Conseil régional Rhône-Alpes lance www.reprendre-en-rhonealpes.fr, un portail dédié à la transmission d'entreprises en Rhône-Alpes. Vous cherchez une entreprise à revendre ? Accédez en quelques clics et sur un même site à la totalité des offres du territoire rhônalpin.

À VOTRE SERVICE !

37 800 heures d'aide à domicile en 2006 gérées par le CCAS de Bron

2,5 millions de ménages font appel aux services à domicile en France

5,3 milliards d'€, montant estimé de la demande du marché des services à domicile

Les demandes en matière de services à domicile connaissent une progression sans précédent du fait, sans aucun doute, du vieillissement de la population française. Nous entrons dans une nouvelle ère, celle du "tout à domicile". Bron Magazine vous donne quelques clés destinées à mieux comprendre les raisons de cet engouement et vous propose de découvrir les tendances fortes. Depuis de nombreuses années, la Ville de Bron développe l'aide à domicile et un service de portage de repas, des services rendus aux Brondillants dans le cadre du CCAS.

Proximité

Les services à domici en plein essor

S'il est un secteur d'activité qui est appelé à se développer dans les prochaines années, c'est bien celui des services à domicile. Bien qu'il n'en soit qu'à ses débuts, tous les facteurs semblent réunis pour que l'essor de ce marché se produise.

Le boom des services à domicile trouve différentes explications sociologiques. En premier lieu figure l'évolution de la société française et particulièrement le vieillissement de sa population. En trente ans, l'espérance de vie des Français a progressé de huit ans. Aujourd'hui, près des deux tiers des plus de 80 ans ne sont pas autonomes et donc pas en mesure d'effectuer seuls un certain nombre de tâches. Parallèlement, le taux de natalité repart à la hausse, les femmes sont toujours plus actives, le modèle familial évolue et le besoin d'aides se fait de plus en plus pressant, que cela soit pour garder les enfants, mais également pour entreprendre certaines tâches ménagères ou familiales, ménage, repassage, bricolage, soutien scolaire...

Ces facteurs combinés à un niveau de vie moyen en hausse, notamment pour les personnes âgées, permettent aux Français de financer les services dont ils ont besoin. C'est du côté des entreprises qu'il faut chercher le dernier facteur de développement des services à domicile. Ces dernières ont ainsi tout intérêt à attirer et fidéliser les

>>

Cédric

Gérant d'une société privée de services à domicile

>> Nous sommes installés à Bron depuis mars. Force est de constater que le besoin est de plus en plus présent, et que les mentalités changent. De plus, le chèque emploi service co-financé est très porteur pour notre activité. Ménage, repassage, préparation de repas, petits travaux de jardinage, de bricolage ou garde d'enfants à domicile, sont autant de services que nous fournissons. Nos clients sont des cadres, des commerçants, des personnes âgées et ceux que l'on appelle désormais les « nouveaux » seniors. Nous travaillons dans la longueur, notre but étant de fidéliser aussi bien notre client que notre employé. Nous embauchons des personnes qui ont de l'expérience et sommes très vigilants sur la qualité des prestations. Gain de temps, amélioration du confort de vie, sont les principales motivations. Les clients recherchent, en quelque sorte, un mieux-vivre.

Aujourd'hui je reste à la mai

Ménage, garde d'enfants ou courses... les services à domicile ne comptent pas s'arrêter là. L'offre est aujourd'hui de plus en plus large et le "tout à domicile" qui pouvait être interprété comme un banal phénomène de mode, est en passe de se transformer en véritable art de vivre.

Question de moyens...

Les Français veulent profiter toujours plus de leur temps libre. L'offre se veut abondante et diversifiée. Voici un petit éventail de services qui peuvent vous permettre de passer une journée complète calé dans votre fauteuil. À condition, bien sûr d'avoir les finances qui suivent. Pour bien débuter votre journée, commencez par une petite séance de gym en présence de votre coach personnel (comptez 500 €/10 séances), pu en embrayant sur une coupe de d'esthéticienne ou un petit mass le soin). Toujours au chaud dans vo passez à une séance de relookin votre intérieur. À midi, faites-vous simple coup de fil, pizza, spécia Le portage de repas, à domicile ou développe rapidement.

Un grand chef dans v

Après-midi côté jardin grâce aux paysagiste, avant votre leçon par Et, parce qu'il n'y a pas de honte à de pouce, un spécialiste du bricol vient vous installer les étagères d déjà trois semaines. À l'heure où l'école, arrive aussi l'heure des cou de votre fils, de quoi vous laisser

ile

Stéphanie

Esthéticienne à domicile

>> Je me suis lancée à Bron il y a 3 mois dans les soins esthétiques à domicile avec un statut de micro entreprise qui m'offre certains avantages fiscaux durant le lancement de mon activité. J'ai fait ce choix afin de toucher une clientèle constituée en majorité de jeunes femmes actives, mais aussi de personnes qui sont bloquées chez elles, comme les nounous par exemple. Cela m'offre plus de souplesse horaire, un gain pour moi, mais surtout pour le client. L'esthétique à domicile n'est pas encore très connue, et l'essentiel de ma clientèle se fait par le bouche à oreille. Le fait d'aller au domicile des gens, donne aussi une fonction psychologique à mon métier. Le client est dans une démarche de bien-être et se laisse facilement aller à la discussion et à l'échange, un lien humain se crée.

aison !

s), puis prenez soin de vous
e de cheveux, une séance
massage (de 9 à 70 € selon
ns votre "home sweet home",
ooking, vestimentaire ou de
-vous livrer un repas sur un
écialités chinoises ou bio...
ile ou sur le lieu de travail se

s votre cuisine

e aux talents d'un jardinier-
particulière d'informatique.
nte à réclamer un petit coup
ricolage (comptez 40 €/h)
res que vous désirez depuis
e où les enfants rentrent de
s cours particuliers de maths
isser le temps de ranger les

courses que l'on vient de vous livrer et que vous avez commandées via internet. Ce soir, c'est l'anniversaire de votre époux, vous recevez et souhaitez bluffer vos amis. Pour une soirée réussie, vous avez fait appel à un pro des fourneaux. Il s'occupe de tout, de l'achat à la préparation, du service et même du ménage de votre cuisine que vous récupérez nickel après sa prestation, (environ 60 €/personne, 40 € après déduction fiscale). Impressionnez vos invités avec un spectacle à domicile. Concert privé (35 €/h), chippendales..., viennent mettre l'ambiance lors d'un anniversaire, d'une soirée entre amis... Certains convives ont peut-être trop arrosé la soirée, aucun souci, un chauffeur les raccompagne à bon port avec leur propre véhicule (15 €/course). Beaucoup d'autres services sont possibles sans bouger de chez soi. Il est maintenant possible de se payer le luxe de tout faire ou se faire faire à domicile. Il faudra, néanmoins passer par la case porte-monnaie et accepter d'en payer le prix.

>> jeunes salariés en jouant sur la qualité de vie au travail. La mise en place du Chèque Emploi Service Universel (CESU) leur permet de participer au financement des prestations de ménage, garde d'enfants ou soutien scolaire de leurs salariés.

Un marché potentiel fort

De nombreuses études réalisées ces dernières années montrent que le secteur est doté de vraies perspectives de développement. Six millions de ménages, soit un sur cinq est demandeur. Une demande estimée à plus de 5,3 milliards d'euros et plus de 300 000 emplois équivalents temps plein. C'est un marché nouveau et en pleine expansion, les estimations font état d'un taux de croissance de l'ordre de 10 % par an jusqu'en 2010, qui s'accompagne d'une réelle demande de professionnalisme de la part des clients. Longtemps assumé par le milieu associatif, le secteur s'ouvre aujourd'hui de façon importante aux entreprises privées.

© DR

MULTI-SERVICES

Diverses formes de services devraient largement se développer dans les années à venir dans les domaines de :

>> La famille : garde d'enfants, soutien scolaire, maintien à domicile des personnes dépendantes...

>> La santé (à domicile ou sur le lieu de travail) : soins à domicile, prestations liées à l'hospitalisation, soutien psychologique, prévention...

>> La qualité de vie (à domicile) comme l'assistance informatique, le portage de repas, les petites réparations, la coiffure, l'entretien de la maison ou sur le lieu de travail, services de conciergerie, d'assistance pratique...

>> Le logement et le cadre de vie : gardiennage, jardinage, conseils en aménagement, gestion globale d'un déménagement...

>> L'intermédiation : conseil juridique, assistance administrative, recherche d'un logement...

L'aide à domicile l'une des missions du service

80 repas livrés chaque jour, 36 000 heures d'aide à domicile, le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Bron joue un rôle déterminant en terme de maintien à domicile des personnes âgées et handicapées depuis de nombreuses années.

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Ville de Bron assure une mission de service public en apportant un soutien aux personnes âgées et handicapées dans l'accomplissement des actes de la vie quotidienne. Cette présence sur le terrain permet également de rompre l'isolement de ces personnes pour lesquelles le passage et la présence des agents municipaux est souvent un des moyens de rompre l'isolement. Au CCAS, 31 agents municipaux assurent cette mission. En 2005, plus de 36 000 heures auprès de 370 personnes ont été effectuées. Un volume d'heures en augmentation de 24 % en cinq ans. Les demandeurs sont de plus en plus âgés. En effet, les personnes de plus de 90 ans sont en progression constante depuis 2003.

Quel profil ?

L'aide à domicile est un agent social qui accompagne la personne âgée de plus de 60 ans, ou la personne handicapée, dans l'exécution des actes de la vie courante. Elle a pour missions principales : l'entretien général du domicile, les courses, les repas, les sorties... L'aide à domicile n'est, en revanche, en aucun cas une employée de maison (femme de ménage), une aide soignante ou une infirmière. À Bron, l'aide à domicile est une femme âgée de 35 et 50 ans à laquelle on demande certaines qualités telles que la patience, la tolérance, l'écoute, l'adaptation. Il faut aussi faire preuve de psychologie, savoir prendre du recul face à certaines situations parfois difficiles. En entrant dans l'intimité du foyer, l'aide à domicile prend part aux difficultés, aux soucis et apporte un appui moral. Signe de reconnaissance, le métier se professionnalise de plus en plus. Les agents peuvent passer, ou obtenir par validation des acquis de l'expérience, le Diplôme d'État d'Auxiliaire de Vie Sociale (DEAVS). C'est le cas de plus de la moitié des agents de Bron, une volonté du CCAS. Des formations continues sont aussi mises en place en fonction des compétences nécessaires aux agents, mais aussi de l'évolution du service.

Aide à domicile, mode d'emploi

Quand une personne s'adresse au C.C.A.S, ce dernier, en tant qu'organisme prestataire du Département dans le cadre de l'A.D.P.A. (Allocation Départementale Personnalisée pour l'Autonomie) ainsi que des caisses de retraites, fait une demande de prise en charge auprès de ces organismes qui octroient une participation financière en fonction des ressources de la personne. Chaque fin de mois, le bénéficiaire reçoit une facture des heures effectuées par l'agent social.
Pour qu'une demande soit accordée, il faut avoir plus de 60 ans, disposer d'une résidence stable et régulière, et remplir les conditions de perte d'autonomie requises, c'est à dire être dans l'incapacité d'effectuer seul les actes de la vie courante (toilette, habillage, alimentation, déplacements...).
Depuis 2002, les financements de l'A.D.P.A augmentent régulièrement. Les heures d'aide à domicile peuvent aussi être financées directement par la personne (plein tarif).

Maryse Ottino

Aide à domicile municipale

>> J'interviens chez Mireille quatre fois par semaine à raison de deux heures par jour, deux fois le matin et deux fois l'après-midi. Je l'aide à préparer les repas, à entretenir sa maison, mais ce sont surtout la relation et la présence humaine qui sont importantes. Je stimule sa mémoire, nous sortons un peu, et puis nous échangeons nos savoir-faire... je suis aussi un peu une dame de compagnie parfois.

e public

René Lardière

>> Le portage de repas est devenu une habitude. Nous sommes très contents de ce service qui nous arrange bien. Je commande d'une semaine à l'autre. Ma femme et moi, apprécions bien d'avoir les menus à l'avance, ce qui permet à notre aide à domicile d'arranger parfois les repas, elle les met à notre sauce !.

Solidarité

Le portage de repas à domicile

Le service "portage de repas" répond à une demande croissante des Brondillants. En moyenne, ce sont près de 80 repas qui sont livrés chaque jour de la semaine par les agents du CCAS. Un service qui fonctionne sept jours sur sept et qui sert également de veille aux services sociaux. Le passage des livreurs est en effet également un moment d'échange rythmant la vie des bénéficiaires. Les repas sont livrés tous les midis en liaison froide, il est possible de conserver une partie du repas pour le soir. Comme pour l'aide à domicile, le service de portage des repas fait aussi l'objet d'une demande en forte augmentation.

Deux équipes tournent quotidiennement

À partir de 8 heures, les deux équipes chargées du portage de repas se rendent au CCAS pour prendre le planning de la tournée et les consignes. Vers 8 h 30, débute le chargement des repas à la cuisine centrale de Bron. Chaque "Thermorette" est vérifiée avant le départ pour la tournée qui dure en moyenne deux heures. En fin de matinée, les équipes sont de retour à la cuisine centrale où, chaque jour, les véhicules frigorifiques sont désinfectés et nettoyés de fond en comble.

Le CESU mode d'emploi

Mis en place dans le cadre du plan de développement des services à la personne, le Chèque Emploi Service Universel (CESU) remplace le chèque emploi service (CES) et le titre emploi service (TES).
Le CESU peut être acheté dans les banques. Il peut aussi être remis ou vendu au salarié par son entreprise.

Qui paye le CESU ?

Le Chèque Emploi Service Universel est financé par la personne pour payer les services dont elle souhaite bénéficier. D'autres financements sont possibles : employeur (public ou privé) de la personne, organisme de protection sociale, mutuelle, compagnie d'assurance, caisse de retraite ou Conseil général...

Monique Perellon

Adjointe aux Affaires sociales et à la Solidarité

>> Le service portage de repas répond à une demande croissante des Brondillants avec une moyenne de plus de 80 repas livrés chaque jour. Ce service fonctionne 365 jours sur 365. Le passage des livreurs est aussi un moment d'échange qui rythme la vie des bénéficiaires.

PRATIQUE

CCAS : 04 72 36 13 71

Informations concernant l'Allocation Départementale Personnalisée pour l'Autonomie : maintenir.asso.fr.fr

Agence nationale des services à la personne (ANSP) : www.servicealapersonne.gouv.fr

Syndicat des entreprises de service à la personne (SESP) : www.sesp.asso.fr

Florence Béal-Nénakwé
Couleurs de l'Afrique

La Brondillante Florence Béal-Nénakwé se livre à travers ses toiles : admiration pour les femmes, son Afrique natale, la joie, la lumière... La vie toute entière.

« *J'aimerais tellement remercier toutes les personnes qui m'ont encouragée à aller de l'avant...* ». Florence Béal-Nénakwé fait partie de cette famille d'artistes qui n'apprécient guère de parler d'eux-mêmes, alors que l'inventivité transperce leur œuvre et laisse les spectateurs avides d'en savoir plus. Florence se livre timidement : « *je suis née en 1972, au Cameroun. J'ai été élevée par ma tante et ma mère. Petite, j'adorais dessiner* ». Mais les enfants se moquent de son art, déjà très personnel, et Florence n'ose dessiner qu'en cachette ou sur du sable fin. « *...Ça faisait comme une sorte de magie, quand la pluie balayait mes dessins* ». Florence évolue et devient une femme déterminée, réactive. La sensibilité à fleur de peau. «*...Quelqu'un de simple !* », résume-t-elle, pour ne pas, surtout pas, se mettre en avant. Elle arrive en France, à Bron, à l'âge de 18 ans. Les années qui suivent correspondent à une parenthèse artistique dans sa vie. Elle ressort réellement pinceaux et crayons dans les années 1990. « *Je cousais les robes de mes filles. Mon entourage trouvait que je mélangeais bien les couleurs* » se souvient-elle. Depuis, l'artiste peintre expose régulièrement. Son œuvre a été présentée à l'Espace Albert-Camus, en 2004. Une exposition vient de se terminer à Ecully, une autre est en cours à Cannes. Récemment, Florence a été invitée sur un plateau télévisé. Aujourd'hui, elle recherche des sponsors, pour continuer son ascension...

À Bron, Florence élève, avec son mari, ses cinq enfants et travaille abondamment. Visages déstructurés, le nez comme les voiles d'un voilier, la bouche fidèle à une coque de bateau. Expression, détails, profondeur, trouvailles... Chaque toile a sa particularité. « *Ce que je peins et je dessine,* glisse-t-elle, *ce sont mes racines !* ».

www.beal-nenakwe.com

« Je voudrais que ma maman soit la femme la plus peinte au monde ».

Cédric Guerido
Le jeu dans tous ses états

Cédric Guerido est un Brondillant passionné de jeux comme on l'est lorsque l'on est gamin. Jeux de rôles, de société, de cartes, pas de frontière, l'important étant de partager, s'amuser et réfléchir de façon ludique.

Le côté atypique de Cédric Guerido commence avec sa profession. Il gère le parc informatique de l'Institut d'études politiques alors qu'il a un bac +5 en droit. « *On dit que le droit mène à tout, mais surtout à rien* », plaisante-t-il. Son côté joueur, il le cultive depuis sa tendre enfance lorsqu'il partageait avec sa sœur de longues parties de Monopoly. « *Nous jouions dans le couloir, rien ne devait bouger à l'heure du repas pour que la partie reprenne là où nous l'avions stoppée* », se souvient-il. Au lycée, il découvre les parties de tarot et les jeux de rôles alors en plein essor. Il entre dans une association, qui ne s'oriente que sur le jeu de rôles, trop restrictif. Il crée alors son association, "Au hasard du dé". « *Le monde associatif est très riche à Bron, pourquoi aller ailleurs ?* ». L'association traite de l'univers du jeu de société en général. « *Reconstitutions historiques, jeux de société en tous genres, cartes, ateliers de peinture sur figurines..., nous sommes ouverts et souhaitons jouer et échanger dans la convivialité* », explique-t-il. Ses jeux, Cédric les glane dans les brocantes, chez Emmaüs, « *c'est mon côté collectionneur* ». Sa collection, il la met à disposition de l'association et lance un appel aux dons. « *À terme, nous souhaitons faire du prêt de jeux. L'aspect ludothèque nous motive vraiment* ». Alors, si vous êtes joueurs, tentez votre chance, un mois d'essai vous est offert.

Permanence le samedi dès 15 heures, centre social du Grand Taillis

Renseignements, 04 72 37 34 04 ou http://auhasarddude.free.fr

Ben
Dans la famille Jackson...

Il ne se dit pas sosie, mais plutôt interprète ou imitateur. Le Brondillant Mohamed, ou Ben Jack'son de son nom de scène, n'est pas un fan de Michael Jackson comme les autres.

1979. Mohamed a cinq ans quand il découvre "Don't stop 'till you get enough", une chanson phare de Michael Jackson. Le jeune garçon habite alors à Nantua. Première étape. Cinq ans plus tard, le monde entier chavire dans la "Michaelmania". Mohamed est fasciné par le chanteur, « *son look, sa manière de danser, les thèmes de ses chansons,* se souvient-il. *Un clip montrait pour la première fois des morts en train de danser !* ». Dans le secret de sa chambre, il se prête au jeu, les premiers pas de danse... Vient la fête du collège. Mohamed et un copain se lancent dans une version classique de "Billy Jean" ! Ce sera le début d'une longue aventure, car, dès lors, celui qui se fait appeler Ben Jack'son est attendu à chaque spectacle. « *J'étais devenu la star ! Il a fallu assumer...,* reconnaît-il. *C'est vite devenu une passion, que j'ai toujours cherché à partager avec le public* ». Le bac de philo en poche, l'imitateur est repéré. S'enchaînent pour lui des shows sur des podiums, en discothèque, des interviews, des enregistrements télé... et, en parallèle, des études de psychologie. Vingt ans après, Ben propose un spectacle impressionnant, en France et dans le monde entier, aux côtés de neuf musiciens et danseurs, parmi lesquels Jean-Philippe, et deux Brondillants, Jimmy et Sophiane. « *Quand il s'agit de danser et de chanter comme Michael, on se rend compte qu'il est un artiste complet,* précise Ben, *pour moi l'artiste majeur du XXe siècle* ». Voici quatre ans, Ben Jack'son s'installe à Bron, dans le quartier de la Perle, « *une situation géographique idéale,* indique-t-il, *c'est à la fois calme et près des grands axes routiers... Très pratique pour se rendre rapidement à des galas, à Genève ou en Allemagne !* ». L'imitateur s'est également produit à Bron à l'Espace Albert-Camus et, en 2004, à la Maison de quartier des Genêts. « *Depuis, c'est moins facile pour moi de sortir incognito, on me reconnaît quand je fais le marché place de la Liberté !* », s'amuse-t-il. Mais cela n'est pas pour lui déplaire, car grâce à Michael, Ben découvre les gens, le monde.

© ERIC RUFFINO, SUISSE, WWW.RPRODUCTION.CH

>> En représentation publique lors d'un dîner-spectacle, à Valexpo, Oyonnax, samedi 9 Décembre, à 20 h 30, au profit du Téléthon.

>> Invité de Mireille Dumas dans "Vie privée, vie publique", diffusée en 2007.

>> www.ben-jackson.com

Au coin de la rue
Louis-Plantier

Dès 1910, il assiste Kimmerling, directeur de l'École Nationale d'Aviation à Bron, en tant que mécanicien. Breveté pilote, le 6 septembre 1912, Louis Plantier* assume les fonctions de chef-pilote de l'école d'aviation de Bron en formant un grand nombre d'élèves-pilotes. Le 5 février 1914, il réalise un vol très remarqué par le public lyonnais en se posant sur les bas ports du Rhône, près de la Guillotière. En août 1914, il s'engage comme simple soldat dans l'aéronautique militaire. Il se distingue par l'audace et la précision de ses vols de reconnaissance au-dessus des lignes ennemies. De sergent en 1915, il passe capitaine en 1918, et est choisi en 1919 parmi les meilleurs pilotes pour commander la division d'entraînement de Villacoublay. Le 10 août 1920, lors d'un vol à proximité, son appareil s'écrase dans les bois de Meudon. Louis Plantier et son passager trouvent la mort. Il est inhumé au cimetière de Bron. Sa dépouille est exhumée vers la fin des années 1990 et est transférée vers un caveau familial hors de la région. Marié à une Brondillante, son nom a été donné à une rue de Bron où résidaient ses beaux-parents.

Paul Mathevet

*Louis Plantier est né le 5 juillet 1890 à Anjou

150 E ANNIVERSAIRE

Carabins hier, Santards aujourd'hui

Le 3 novembre dernier a été célébré, à Strasbourg, le 150e anniversaire de la création de l'école impériale du service de santé militaire de Strasbourg, dont l'École de service de santé des armées de Bron est l'héritière.

© DR

Les carabins rouges de l'école impériale du service de santé militaire, dans les rues de Strasbourg, au milieu du XIXe siècle.

1856 – 2006, les étapes

L'école du service de santé auprès de la faculté de médecine, dénommée ensuite « école impériale du service de santé militaire », a été créée à Strasbourg en 1856. Sur le bâtiment de l'école, une plaque commémore le souvenir des "carabins rouges", élèves de l'époque, dont trois furent tués au combat pendant le siège de la ville en 1870. L'école disparaît à la capitulation de Strasbourg. Le service de santé des armées connaît alors un recrutement de fortune, générateur de médecins, mais pas de médecins militaires.

Lyon, puis Bron

Dix-huit ans sont nécessaires pour convaincre les décideurs de recréer une école. Reste à choisir sa ville d'accueil. Les candidatures ne manquent pas. Marseille, Nancy, Toulouse, Montpellier, Bordeaux et Lyon se disputent cet honneur... Lyon l'emporte finalement, en raison de la renommée de sa faculté de médecine et de son corps hospitalier civil, de l'importance de sa garnison et de ses ressources hospitalières militaires, et de l'offre généreuse de la municipalité de l'époque de bâtir et d'équiper cette école. Cette "école du service de santé militaire" (ESSM) s'installe donc, en 1888, avenue des Ponts du midi, rebaptisée plus tard avenue Berthelot. Pendant la Première Guerre mondiale, elle se transforme en hôpital, car les élèves partent au combat. L'école ouvre de nouveau ses portes en 1919, accueille alors des élèves pharmaciens et des élèves étrangers. Plus tard, en 1942, l'école devient le siège de la Gestapo. En 1972, l'ESSM devient l'"école du service de santé des armées" (ESSA). Au fil des ans, le bâtiment de l'avenue Berthelot devient trop exigu et s'adapte avec difficulté aux exigences de la vie moderne... Une reconstruction s'impose. Le terrain de l'ancienne base aérienne de Bron est choisi, avec pour avantage d'être proche des facultés de médecine, de la faculté de pharmacie et de l'hôpital d'instruction des armées Desgenettes (les élèves de l'ESSA sont formés dans les universités et les hôpitaux). Après deux ans de travaux à Bron, l'ESSA quitte Lyon pour s'installer sur les terres brondillantes. Elle est inaugurée en novembre 1981 par Charles Hernu, ministre de la Défense de l'époque.

Cet insigne de l'ESSA, créé en 1947, met en regard ceux de la Ville de Strasbourg et de Lyon. Un signe de continuité ?

Un héritage bien assumé

Imaginez un carabin de 1856 rencontrant un Santard d'aujourd'hui. Quelles seraient leurs différences ? Lors d'une conférence donnée le 3 novembre dernier, à l'occasion du 150e anniversaire de la création de l'école impériale du service de santé militaire de Strasbourg, le médecin Général inspecteur Alain Fléchaire, commandant l'ESSA de Bron, a comparé l'école impériale d'autrefois avec l'ESSA d'aujourd'hui. Certes, l'uniforme n'est plus le même, l'escrime et l'équitation ne sont plus au programme et le son du clairon ne rythme plus les journées des élèves. Certes, les effectifs ont plus que triplé (230 élèves dans les années 1850 ; 850 élèves au sein des deux ESSA aujourd'hui). Oui, les femmes ont fait leur entrée dans l'école en 1953 et représentent 54 % des effectifs actuels. Mais tout de même. D'après le Général, *« les apparences sont trompeuses, car l'essentiel reste identique. Les évolutions témoignent seulement des adaptations aux nécessités de l'époque. Les raisons d'être des ESSA de Bron et de Bordeaux sont superposables à celles de l'école de Strasbourg du milieu du XIXe siècle. D'un point de vue stratégique, d'abord, le contrat opérationnel qui légitime l'ESSA, via le soutien sanitaire des forces, n'est, pas plus qu'hier, compatible avec les aléas d'un recrutement tardif. Du point de vue éducatif, ensuite, car les élèves doivent se préparer à faire face à leurs obligations duales, celles du militaire et du soignant, en cultivant l'excellence sur le plan technique et militaire »*. La discipline de l'officier et l'altruisme du médecin, un concept intemporel au sein de l'école de service de santé des armées.

Les Santards portent aujourd'hui la tenue bleu marine interarmées.

PRÉVENTION

CONDUITE

Dérapage contrôlé !

Parce qu'en hiver, on ne conduit pas comme en période estivale, il est nécessaire de modifier son comportement au volant. Si bon nombre de conseils simples peuvent aider à mieux aborder et anticiper la route, il est aussi possible de se préparer aux situations les plus périlleuses avec des professionnels. Bron Magazine a testé pour vous un stage de prévention.

Durant une journée, Bron Magazine a suivi un stage au centre Centaure de l'Isle d'Abeau. Au programme, alternance de théorie et de pratique avec plusieurs "accidents à blanc", vécus en toute sécurité, préparant aux situations les plus critiques auxquelles le conducteur peut être exposé. Les exercices de plateau se déroulent à bord de véhicules spécialement équipés (pneus arrière lisses et surgonflés) et en liaison radio constante avec le formateur sur des pistes arrosées en permanence et dotées d'une résine à faible adhérence.

Dérapage en courbe

Au programme, tête à queue et perte d'adhérence, toute la difficulté est de garder la trajectoire. Des réflexes simples, mais pas toujours naturels, permettent de se sortir de ce genre de situations. Lorsque le véhicule part en dérapage (perte d'adhérence arrière), la bonne réponse est de lâcher l'accélérateur, embrayer de façon à redonner de l'adhérence aux roues arrières. Une bonne position des mains sur le volant est essentielle car le conducteur doit contre-braquer rapidement de façon à remettre les roues dans l'axe de la route. Le regard, lui, doit se porter loin devant et non sur un éventuel obstacle. Dans le cas d'une perte d'adhérence à l'avant du véhicule, le fait de relâcher l'accélérateur permet souvent de retrouver un contact avec la route.

Freinage d'urgence

Plusieurs situations sont vécues. Test de la plaque tournante simulant un aquaplanage, un choc latéral ou un pneu qui éclate, perte d'adhérence inévitable, voie en pente et glissante qui pose la question de la maîtrise du véhicule face à un obstacle imprévu, et qui pousse le conducteur à apprécier la géométrie de la route. Un bon réflexe, freiner de manière progressive pour éviter un blocage des roues, surtout en cas de chaussée glissante et tenter d'éviter l'obstacle (photo). En cas de freinage urgent, penser à appuyer simultanément sur l'embrayage et le frein, ceci évite de caler et facilite ainsi le dégagement rapide de la voie.

PRÉVENIR...

>> Avant l'hiver, vérifier l'état et le fonctionnement des circuits électriques, du moteur (huile, filtres, antigel...), des freins (l'équilibre est déterminant sur chaussée glissante), de l'éclairage, des essuie-glaces. Penser à vous munir d'une raclette ou d'une bombe antigivre, d'une pelle à manche court, de gants et chiffons et d'une lampe torche. Enfin, la qualité des pneus est primordiale, surtout en hiver.

L'après-midi, le stagiaire renouvelle les exercices au volant de son véhicule personnel. L'objectif est simple, détecter son comportement.

ANALYSER...

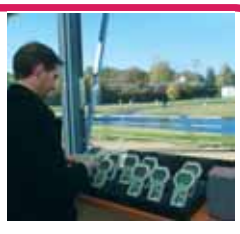

>> Durant les phases d'enseignement en salle, les stagiaires sont poussés à la réflexion. On analyse, on prévoit, on responsabilise avec notamment une simulation sur la consommation d'alcool au volant, des exemples filmés d'accident ou un test de vue qui, à l'aide d'une console teste la perception des distances, l'interprétation de la signalisation, ou l'acuité visuelle. L'instructeur distille des conseils simples qui relèvent du bon sens : adapter sa vitesse aux situations météorologiques, veiller au respect des distances de sécurité, se signaler lors des changements de files, vérifier régulièrement la pression des pneus et adapter le type de pneumatiques à la saison.

24 jan
28 janv

CINÉMA LES ALIZÉS

Les Rencontres en Coulisses

C'est un film au générique prestigieux qu'est en train de préparer toute l'équipe du cinéma Les Alizés à l'occasion de la 16e édition de "Drôle d'endroit pour des Rencontres". Gros plan sur sa bande-annonce en cours de montage... Seraient ainsi pressentis pour l'inauguration, l'avant-première du film "Je crois que je l'aime", en présence de Pierre Jolivet, son réalisateur et de ses deux acteurs principaux, Sandrine Bonnaire et Vincent Lindon. Autres noms qui pourraient compléter l'affiche : Jean-Pierre Améris avec son dernier film "Je m'appelle Elisabeth" et Patrice Leconte pour "Mon meilleur ami" côté réalisateurs et côté acteurs, Jean-Chrétien Sibertin-Blanc qui viendra présenter "Nouvelle chance", le film de sa sœur, la réalisatrice Anne Fontaine, et plusieurs comédiens qui passent à la réalisation et viendront présenter leur premier film comme Maïwenn Le Besco, Jean-Pierre Darroussin et Christophe Malavoy. De beaux moments de cinéma en perspective entre les **24 et 28 janvier** prochains !

Poésie

(Des) espérances de la ville

C'est à un voyage poétique à travers la Ville auquel vous convie l'auteur brondillante Geneviève Vidal à travers la lecture d'extraits de ses différents recueils le 12 décembre. Ville antique comme Tipasa, villes aux horizons plus ou moins lointains, ville familière comme Lyon dont elle arpente le cœur au gré de ses flâneries, ville-banlieue où une "adolescence du feu" (titre de son ouvrage paru en 2003) promène son désespoir et sa violence mais qui recèle aussi de tant de richesses et d'espoir. Autant de variations autour d'un même thème que viendront illustrer et jalonner les diapositives de Michel Vidal. Cette soirée sera également l'occasion pour Geneviève Vidal de venir présenter "Tombouctou, livre et sable", son dernier ouvrage consacré à une ville qui fut l'un des plus importants centres intellectuels d'Afrique. Un recueil qui entre aussi en écho avec l'action en faveur de la lecture au Mali que mène l'association brondillante Malira et que soutient cette passionnée de voyages et d'écrits.

"Tombouctou, livre et sable", éditions Jacques André. En prêt et en consultation à la Médiathèque Jean-Prévost.

En vente à la Maison de la presse de Bron. 10 €.

l'agenda culturel

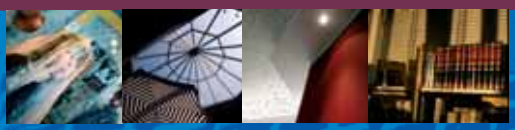

Médiathèque Jean-Prévost
• place du 11 novembre
04 72 36 13 80

DU 5 DÉCEMBRE AU 6 JANVIER
EXPOSITION
Gravures de Pierrette Serraille.

SAMEDI 9 DÉCEMBRE À 14H
CONTES
"Nos loups" par la Cie " La main tatouée" : spectacle bilingue en français et en langue des signes. Gratuit sur inscription.

MARDI 12 DÉCEMBRE À 19 H
RENCONTRE
Soirée poétique " (Des-)espérances de la ville" mise en voix par Geneviève Vidal et illustrée par Michel Vidal (voir ci-dessus)

MERCREDI 13 DÉCEMBRE À 19 H
LECTURE
"La demi-heure du conte", animation gratuite pour les enfants à partir de 5 ans.

Espace Albert-Camus
• 1, rue Maryse-Bastié
04 72 14 63 40

JEUDI 14 DÉCEMBRE À 20 H 30
JAZZ/GUITARE
"Je suis un faiseur de chansons" : Antonio Placer invite Jean-Marie Machado .

JUSQU'AU 22 DÉCEMBRE
EXPOSITION
"Carnets de voyage" : photographies de Sébastien Dumas.

Agora
• 158 avenue Franklin-Roosevelt
04 72 36 13 49

DU 18 AU 29 DÉCEMBRE
EXPOSITION
"Afrique", d'Olga Ilic, peintures proposées par l'APA (Association pour la promotion de l'art)

Cinéma Les Alizés
• 214, av. Franklin-Roosevelt
04 78 41 05 55

JEUDI 14 DÉCEMBRE À 20 H 30
CINÉ-CLUB CHINOIS
"Mongolian ping-pong" (VO) de Ning Hao

DIMANCHE 17 DÉCEMBRE À 19 H 30
CINE-COLLECTION
"West Side Story" de Robert Wise
Projection puis intervention.

MJC Louis-Aragon
• Place Gaillard-Romanet
04 78 26 87 25

JUSQU'AU 21 DÉCEMBRE
EXPOSITION
Peintures Lola Battegay

Ferme du Vinatier
• 95 bd Pinel
04 37 91 51 11

JUSQU'AU 15 DÉCEMBRE
EXPOSITION
Photos d'Olivier Amsellem dans le cadre "Septembre de la photographie".

Fête du sport

Sur la plus **haute marche !**

Vendredi 10 novembre, avait lieu, à l'Espace Albert-Camus, la 13e édition de la Fête du sport. L'occasion pour la Ville de Bron et l'Office Municipal du Sport de mettre à l'honneur les acteurs du monde sportif qui portent haut les couleurs brondillantes sur les terrains de France et de Navarre. Petit retour en images.

Le boxeur Laurent Faubel était le parrain d'une 13e Fête des Sports débutée par un vibrant hommage à trois présidents de clubs emblématiques qui, cette année, passent le relais, Vincent Soler (hand), Bob Alix (boxe) et Raymond Prugnard (boules). « *Ils sont des figures de notre ville* », a rappelé le maire de Bron, insistant sur leur implication et leur dévouement, notamment auprès des jeunes. Gilles Lazure, maître de cérémonie habitué du rendez-vous, a orchestré de main de maître la remise des récompenses, assisté des jeunes élus du Conseil Municipal d'Enfants.

Le sport en questions

Près de 200 sportifs troquaient, le temps d'une soirée, leur survêtement contre une tenue de soirée et les applaudissements d'une assistance rompue à la valeur de la performance sportive. Sur des écrans géants a défilé une présentation des infrastructures sportives de la ville que gère le service des sports. Des démonstrations commentées, pleines de passion, ont plongé les spectateurs dans l'univers du taï-jitsu et de l'escrime. Cette année, la nouveauté était du côté de l'interactivité avec un quizz, qui a permis à chaque club de s'affronter sur le champ des connaissances sportives. C'est le Bron Basket Club qui a tiré son épingle du jeu et remporté les 150 € de chèques-cadeaux remis par l'OMS. Les festivités prenaient fin avec le souhait de Marcel Sultana, adjoint aux sports, « *que le sport vive à Bron dans les meilleures conditions* ». Les mieux entraînés se sont alors lancés sur la piste de danse au son des platines de DJ Florian.

Le Tai-Jitsu est une affaire de famille à Bron. Une belle démonstration de cet art martial de self-défense d'inspiration japonaise, faite par Philippe et Michel-Ange Blaichet, et commentée par la présidente du club Taïoma, Sylvie Blaichet. De quoi captiver l'assemblée.

AGENDA

Plusieurs rendez-vous ont été annoncés lors de cette soirée :

>> 2 et 3 mars 2007, championnat de France cadet et junior de lutte Gréco-romaine

>> 19 et 20 mai 2007, international de pétanque

>> 11 juillet 2007, meeting d'athlétisme

L'Académie d'escrime de Bron a dévoilé une de ses "bottes secrètes" au cours d'une démonstration mettant aux prises maître Mouchet et Christelle Duchemin-Pelletier, 21e Française à l'épée.

Qui dit soirée de gala, dit tenue de soirée. Mais, pour un footballeur, l'entraînement c'est sacré... Demandez-le à Moïse Cheriag, joueur de l'ASB venu directement de l'entraînement ...en crampons !

Boxe française savate

Bob Alix raccroche les gants et…

Bob Alix, figure du sport à Bron, vient de passer le relais à la tête du Bron-Villeurbanne Boxe Française-Savate (BVBFS). Portrait d'un homme aux multiples casquettes qui a voué, tambour battant, sa vie à l'enseignement …

Bob Alix vient au sport sur le tard, *« à l'adolescence, j'étais un contemplatif qui lisait des bouquins de sciences naturelles pour être enseignant. C'est mon meilleur ami qui m'a entraîné sur les terrains. »*. Très vite, il embrasse la passion du sport et la carrière de professeur de sport, et découvre la savate sous les drapeaux. Une passion qu'il communique à de nombreux jeunes mais aussi à son entourage familial. Enseignant en Alsace, puis à Lyon, il prend différentes responsabilités au sein du monde sportif universitaire. En 1969, Bob Alix crée un club de boxe, dont il installe le siège à Bron. *« Nous avons toujours été gâtés, écoutés et surtout entendus à Bron »*. En 1982, le club sportif brondillant de boxe française voit le jour et devient le BVBFS suite à la fusion en 1998 avec son voisin villeurbannais, ce qui en fait l'un des plus importants clubs de l'Hexagone. Tout au long de sa carrière, Bob Alix cumule les fonctions, enseignant, directeur technique national des équipes de France, fondateur et président de club, entraîneur, sportif de haut niveau, médaillé d'or de la Jeunesse et des Sports ou encore auteur d'ouvrage pédagogique…

Pédagogue hors pair

Si la compétition a toujours été présente dans son parcours, l'aspect social fut déterminant. *« Sortir des jeunes de leur contexte parfois difficile a certainement été ma plus belle victoire et ma plus grande récompense. En cela, la savate est un superbe sport éducatif »*. Ses qualités techniques de pédagogue, son dynamisme et son dévouement en ont fait avant tout un homme passionné. À l'heure de la retraite, Bob veut se donner du temps. *« J'ai couru toute ma vie, et ma femme a passé sa vie à m'attendre. Avec du recul, c'est un peu à l'opposé d'une adolescence, où j'étais solitaire et où je lisais Lamartine… Je vis la retraite avec soulagement, le quotidien me pesait, c'est pour cela que j'avais programmé mon arrêt »*, dit-il. Place donc aux voyages, aux petits-enfants et aux loisirs, même s'il reste disponible pour le club en tant que président d'honneur car, comme il le dit, *« les championnats d'Europe (cf p.25) sont un formidable cadeau pour la clôture de ma carrière…mais, c'est tout de même dur de couper du jour au lendemain»*.

ALIX DIGEST

> Vice-champion de France de canne en 1981

> 8 titres individuels ou par équipe de champion de France de Boxe française entre 1967 et 1975

> Vainqueur des Internationaux de France de Boxe française en 1977, de la coupe de France de Style de boxe française en 1978

> 13 titres civils et scolaires de départementaux d'athlétisme sur 60, 80, 100 et 4x100 m

> Champion de région militaire (Alsace) sur 100 m en 1964

…Faubel relève le gant

Pur produit du club local, Laurent Faubel enfile ses premiers gants à 8 ans. Garçon volontaire et acharné, sa progression est régulière : champion de France minime, espoir, double champion de France et d'Europe junior, titre national honneur chez les seniors, deux fois demi-finaliste du championnat de France élite, il décroche, en mai dernier, le titre de champion de France élite dans la cité phocéenne. Des résultats qui sont le fruit d'un travail de longue haleine comme le souligne Bob Alix, *« Laurent est volontaire. Il en fait toujours un peu plus que les autres à l'entraînement. C'est un bel exemple de réussite sociale et sportive »*. À 24 ans, Laurent Faubel espère conquérir la ceinture européenne sur ses terres. Pour cela, il se prépare de manière soutenue à un combat difficile, même s'il a les armes pour s'imposer. *« La régularité et le sérieux sont importants pour concrétiser mes objectifs »*, explique le champion qui a peaufiné sa préparation en Thaïlande. Souhaitons-lui de poursuivre son ascension des rings dès la mi-décembre..

PROGRAMME

>> Le **samedi 16 décembre**, le Bron-Villeurbanne Boxe Française Savate organise une belle soirée de boxe à la Halle des Sports de Bron avec pas moins de cinq finales européennes. Au programme, deux championnats d'Europe féminins : Mélanie Bony (45 à 48 kg) sera opposée à la croate Slasna Simunec et la tricolore Saliha Ouchen (48 à 51 kg) affrontera la russe Nina Abrosova. Du côté masculin, Ali Kanfouah (63 à 66 kg) combattra contre le serbe Miroslav Odzic tandis que Mourad Khider (57 à 60 kg) rencontrera le croate Predrag Simunec. Enfin, le combat attendu de tous mettra aux prises le poids plumes local Laurent Faubel (54 à 57 kg), face à l'Ukrainien Igor Bogomazov.

Finales des championnats d'Europe de boxe française savate
Samedi 16 décembre, dès 20 heures Halle des Sports de Bron
Tarifs : ring, 15 € en pré-vente et 30 € le soir même, gradins, 10 € en pré-vente et 15 € le soir même.
Renseignements : 06 30 56 46 89 ou www.bvbfs.fr

Scrabble, **Joueurs de mots**

Souvent pratiqué en famille, le scrabble peut aussi l'être en club. Le scrabble club de Bron offre cette possibilité à tous les amoureux de la langue française.
C'est dans les années 80 que le club brondillant de scrabble voit le jour à l'initiative d'un groupe d'instituteurs qui cherchait à se réunir autour d'un loisir commun. Aujourd'hui, le club est l'un des plus importants du comité avec une cinquantaine de licenciés âgés de 30 à 84 ans. Martine Charrin-Thomas, la présidente de l'association souhaite le développer. « *Le club est désireux de voir arriver de nouveaux joueurs de tout âge et de tout niveau. Nous offrons ainsi trois séances d'essai* ». Jeu technique, le scrabble est aussi une bonne occasion de faire des connaissances. « *Beaucoup de joueurs viennent pour passer un bon moment* », explique Martine Charrin-Thomas. Quant aux compétiteurs, ils trouvent des tournois organisés par la fédération française et par les clubs.

Lundi à 20 h 30 et vendredi à 14 h 30 à la Maison de quartier des Essarts.
Cotisation (licence comprise) 48 €. Renseignements, 04 78 96 76 65.

Sébastien Philippe, **Samouraï des pistes !**

Depuis huit ans, le Brondillant Sébastien Philippe s'est exilé au pays du Soleil levant pour vivre sa passion du pilotage. Valeur sûre au pays des Nippons, l'ancien champion du monde junior de karting a failli remporter, début novembre, le titre Super GT (9 courses de 300 à 1 000 km), le must de la course automobile au Japon. Victime d'une panne moteur dans l'ultime épreuve, il ne lui aura manqué qu'un seul petit point au terme de la saison. Il termine néanmoins à une belle seconde place au général.

Geneviève Houzé
Conseillère municipale, Initiatives Citoyennes Bron

Votation Citoyenne : Un premier pas, une première réussite

Parmi nous, les résidents étrangers non communautaires, nos voisins, sont mis à l'écart de la participation aux élections locales alors qu'ils peuvent voter aux élections professionnelles, scolaires, associatives, syndicales et même payer des impôts locaux.
Il faut rappeler que le 3 mai 2000, une proposition de loi, présentée par les Verts, a été adoptée par l'Assemblée Nationale en première lecture.
Cette proposition de loi donne le droit de vote et d'éligibilité aux résidents étrangers non communautaires dans les mêmes conditions qu'aux étrangers communautaires.
Mais elle ne sera jamais mise à l'ordre du jour du Sénat, majoritairement de droite, par le gouvernement, de crainte qu'elle ne soit pas adoptée.
Pourtant, l'opinion publique est désormais favorable au vote des étrangers non communautaires : 56 % s'y sont déclarés favorables dans le sondage effectué en novembre 2004 à la demande de la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme.
De nombreux pays d'Europe ont accordé le droit de vote à ces résidents.
Ainsi, les Constitutions espagnole et portugaise prévoient que le droit de vote peut être accordé aux étrangers sous réserve de réciprocité. La Belgique, le Danemark, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Suède et certains cantons suisses octroient le droit de vote à tous les étrangers qui résident sur leur territoire depuis quelques années. L'Irlande ne subordonne même pas le droit de vote des étrangers à une durée minimale de résidence.
Dans notre pays, depuis 1992, seul les ressortissants de l'Union Européenne résidant en France peuvent participer aux élections locales.
Pourquoi donc maintient-on en France les résidents étrangers non communautaires à l'écart du droit de vote ?
Ne sont-ils pas concernés comme nous par la vie de la cité et par le "vivre ensemble" ?
Leur reconnaître ce droit, c'est prendre acte d'une citoyenneté qu'ils ne cessent d'affirmer par leur activité quotidienne. C'est donner plus de force à l'ensemble des acteurs et électeurs de notre rue, de notre quartier, de notre commune.
ICB se réjouit de la réussite dans notre ville de la votation citoyenne qui s'est déroulée entre le mercredi 18 octobre et le samedi 21 octobre. Malgré la discrétion des médias pour annoncer cette opération, plus de 470 personnes se sont rendues dans les différents points de la ville (Pôle petite enfance, Centres sociaux Grand et Petit Taillis, Maisons de quartiers...).
Pour une première votation à Bron, c'est un succès et cela rejoint bien le soutien de nombreux Brondillants aux familles d'enfants sans papiers, parrainés en juin dernier.
Nous pensons que la reconnaissance du droit à participer à la vie locale est une nécessité pour un "mieux vivre ensemble", et c'est pour cela que la question du droit de vote et d'éligibilité des étrangers devra être un point déterminant dans les prochaines échéances électorales.
Et pour ceux qui ont la chance de pouvoir voter, et qui ne sont pas inscrits, n'oubliez pas de vous faire enregistrer sur les listes électorales avant la fin 2006 !

Michèle Morel
Conseillère municipale, "Rassemblement pour Bron"

Féminisons le pouvoir

J'y reviendrai. Mais d'abord, arrêtons de tricher avec la réalité ; celle des banlieues, de l'école, de l'emploi, des mœurs. J'aimerais que tous les politiques s'accordent à la franchise, au courage car parler aujourd'hui de solidarité, par exemple, dans une société qui vit dans la défiance permanente et qui est en rupture avec ses dirigeants est une imposture politique majeure.
Arrêtons aussi de diaboliser notre destin. Cessons d'être en permanence des victimes. Relevons la tête et face aux épreuves collectives, sachons être droits et grands. La France mérite mieux que des excuses et des défaites répétées. Elle a besoin de victoires !
Je ne comprendrai jamais ce reniement de ce que nous sommes. Comment se faire aimer si l'on se déteste à ce point ? Il n'y a pas beaucoup à gagner mais beaucoup à perdre à remplacer des grandes nations fières d'elles-mêmes par de petites tribus revendicatives et agressives. Il y a grand risque qu'à cultiver la haine de soi, on nourrisse la haine de l'autre.
Alors parlons vrai. Il y a une crise générale de la sociabilité sur fond de l'effondrement du sentiment d'appartenance à une communauté de destin. Les fautifs ne vous le diront jamais parce que tous, à une ou deux exceptions près, se représenteront aux prochaines échéances électorales et tous les politiques le savent parfaitement bien : le parler vrai qui est une manière capitale d'exister, qui conditionne toute loyauté à l'égard des administrés, est un risque qui se sanctionne.... dans les urnes ! Nous, élus souverainistes, en savons quelque chose !

Or, il faut écouter le ras-le-bol de nos compatriotes. Je suis convaincue par exemple qu'en changeant la nature même de ce pouvoir, conçu par et pour les hommes, et surtout la façon de l'exercer est l'avenir de la politique et de sa réconciliation avec nos chers électeurs. En imposant une autre logique, la logique des responsabilités et non plus la logique de puissance. Moderniser le pouvoir c'est démanteler un pouvoir conçu comme un pouvoir absolu et sans partage, un pouvoir qui rend fou. Celui des hommes. Alors, féminisons le pouvoir. Les hommes ont fait leur temps ! Le temps des combines, des mensonges, et cette éternelle volonté d'écraser et de soumettre ! J'espère ne pas être taxée de féminisme car ces réflexions sont partagées par une grande majorité de Français. L'originalité féminine n'est pas une fantaisie, c'est LA solution d'avenir.

Je le dis souvent dans cette tribune, je crois farouchement à la renaissance de mon Pays, à la refonte de ses institutions, à la possible organisation d'une Europe des nations. Le rattrapage du retard économique et le retour au plein-emploi ne sont pas illusoires. Ils supposent, contre la démagogie et le manque d'envergure de nos dirigeants, que la politique retrouve en France l'ambition de mordre sur l'histoire réelle, au lieu de cultiver des illusions.

Les élus du groupe souverainiste, Lydia Margossian, Max Perret et moi-même vous souhaitons de bonnes fêtes de Noël.

Erratum

La Tribune libre du groupe UMP du mois dernier a été attribuée par erreur à Monsieur Cédric Delapierre. Il s'agissait en fait, d'un texte signé par Monsieur Pascal Miralles-Fomine. La Rédaction de Bron Magazine présente ses excuses à l'auteur.

Cette page est réservée à l'expression des groupes politiques du Conseil municipal, sous la forme de tribune libre. Un espace identique est réservé à la majorité et à l'opposition. Bron Magazine s'interdit toute censure sur le contenu des textes qui engage la responsabilité personnelle de leurs auteurs.

MAIRIE DE BRON

Place de Weingarten 69671 Bron Cedex
Tél. 04 72 36 13 13 - Fax 04 72 36 14 00
www.ville-bron.fr

non stop le lundi de 8h à 17h15,
du mardi au vendredi de 8h à 12h 00 et de 13h30 à 17h15,
samedi matin de 8h30 à 11h45 (déclarations de décès uniquement)

ÉLUS

Pour prendre rendez-vous avec Madame le Maire, conseillère générale, et les élus du conseil municipal
04 72 36 13 13

DÉPUTÉ

Permanence parlementaire du Député de la 7e circonscription du Rhône
04 72 37 50 99

A VOTRE SERVICE

LA POSTE

- Place de la Liberté
04 72 14 19 30
- 1, rue du 35e Régiment d'Aviation - Courrier (le matin)
04 72 14 19 66
- Agence de Parilly
5, rue Paul-Pic
04 78 41 10 67
- Agence de Terraillon
16, rue Louis-Pergaud
04 78 26 52 93
- Agence des Genêts
10, rue Jacques-Daligand
04 72 91 26 47

COMMISSARIAT DE POLICE

195, av. Franklin-Roosevelt
04 72 14 97 40

POLICE MUNICIPALE

Hôtel de Ville
(entrée place de la Liberté)
Accompagnement des personnes âgées aux établissements bancaires
04 72 36 14 86

AVOCAT CONSEIL

04 72 36 13 13
- **Permanences gratuites de 9h à 11 h :**
►2 décembre
Maison des Sociétés
(square Grimma)
►9 décembre
Maison du Terraillon
63, av. Pierre-Brossolette
►16 décembre
Agence postale de Parilly
5, rue Paul-Pic

CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES (CIF)

4, rue Louis-Maggiorini
04 72 75 38 42
Informations et permanences :
- juridique : chaque 1er et 3e lundis du mois de 9h à 12h
- accueil-femmes : les jeudis matins sur rendez-vous

MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT

3/5, rue Carnot
04 78 26 49 39
Informations et orientation :
- lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h30 et de 13h 30 à 17h
- mercredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30
- vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h

Permanences sur rendez-vous :
- association Lyon Aide aux Victimes,
- avocat-conseil,
- conciliateur de justice,
- chargé de mission pour la prévention de la délinquance,
- délégué du Médiateur de la République,
- huissier.

NUMEROS ET ADRESSES UTILES

ASSURANCE MALADIE

Adresse postale unique
CPAM Lyon - 69907 Lyon Cedex 20

ALLÔ SERVICE PUBLIC

Composez le 3939

PERTES OU VOLS

Chéquiers : 08 92 68 32 08
Cartes bancaires : 08 92 705 705

OBJETS PERDUS / TROUVÉS

Police municipale - Hôtel de Ville
04 72 36 14 86

MARCHÉS FORAINS

Lundi et vendredi matin
place de la Liberté
Dimanche matin
square Laurent-Bonnevay
Mardi et samedi matin
place Jean-Moulin
Mercredi matin
place Curial

BRUITS DE VOISINAGE

JARDINAGE ET BRICOLAGE

- Jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h
- Samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Dimanches et jours fériés : interdit

URGENCES MEDICALES

MÉDECINS DE GARDE

Répondeur Mairie **04 72 36 13 13**
L'association des médecins de garde de Bron n'assure plus de permanences en semaine.
En cas d'urgence, voir numéros ci-dessous.

Week-end et jours fériés
►samedis de 12h à 20h,
►dimanches et jours fériés de 8h à 20h
En dehors de ces heures, veuillez-vous adresser au 15 SAMU (urgences médicales), à SOS Lyon médecins (04 78 83 51 51), ou tout autre service d'urgence.
(Liste fournie par l'association Brondillante des médecins de garde - ABROMEGA)

- **samedi 9 et dimanche 10 décembre**
Dr Michon **04 78 26 82 87**
- **samedi 16 et dimanche 17 décembre**
Dr Morin **04 78 26 22 83**
- **samedi 23 et dimanche 24 décembre**
Dr Perrier **04 78 26 40 94**
- **lundi 25 décembre**
Dr Azaiez **04 78 41 09 09**
- **samedi 30 et dimanche 31 décembre**
Dr Reymond-Clair **04 78 09 18 16**
- **Lundi 1er janvier**
Dr Richioud **04 78 26 08 39**

PHARMACIES DE GARDE

- **dimanche 10 décembre**
pharmacie Drevet
4, rue Louis Maggiorini **04 78 26 78 84**
- **dimanche 17 décembre**
pharmacie Meyer
234, av. Franklin-Roosevelt
Vaulx-en-Velin **04 78 41 19 64**
- **dimanche 24 décembre**
pharmacie Dupret
9, Place Baptiste-Curial **04 78 26 85 39**
- **Lundi 25 décembre**
pharmacie Le Bonheur
356, route de Genas **04 72 81 94 11**
- **dimanche 31 décembre**
pharmacie Fournier
121, av. Pierre-Brossolette **04 78 26 70 10**
- **Lundi 1er janvier**
pharmacie Martin
210 av F. Roosevelt **04 78 26 02 68**

L'INFO DU MOIS...

Collecte des ordures ménagères, changement de dates

La collecte des bacs gris, effectuée par la Communauté urbaine de Lyon, aura lieu le **mardi 26 décembre** dans l'après-midi, en remplacement de celle du lundi 25 décembre (Noël). Même situation la semaine suivante, où la collecte des bacs gris aura lieu **mardi 2 janvier** dans l'après-midi, en remplacement de celle du 1er janvier (jour de l'An).

Urgences

SAMU	**15**
Pompiers	**18**
Police secours	**17**
Centre anti-poison	**04 72 11 69 11**
Centre des brûlés	**04 72 11 75 95**
SOS Lyon médecins	**04 78 83 51 51**
Urgences dentaires de nuit	**15**
08VICTIMES *7j sur 7 de 9h à 21h (prix d'un appel local)*	**08 842 846 37**
SOS Femmes VIFF	**04 78 85 76 47**
Sida Info Service *(n° vert)*	**0 800 840 800**
Allô Enfance Maltraitée *(appel gratuit 24h/24h)*	**119**
Centre d'hébergement d'urgence	**04 78 42 24 28**

ENVIRONNEMENT

DÉCHETTERIES

• **Bron-Décines**	**04 78 49 35 04**
• **Saint-Priest**	**04 78 21 07 43**
• **Vaulx-en-Velin**	**04 78 80 71 39**
• **Vénissieux**	**04 78 70 56 65**
• **Villeurbanne**	**04 78 84 56 09**

COLLECTE DE DÉCHETS

Si vous avez des déchets ménagers spéciaux, (peintures, vernis, diluants, colles, acides, aérosols, insecticides, huiles de vidange, piles), vous pouvez les apporter à la déchetterie de Bron-Décines :
64/68, rue P. et M. Barbezat
69150 Décines **04 78 49 35 04**

COLLECTE SÉLECTIVE, ORDURES MENAGÈRES

Pour tous renseignements concernant la collecte sélective et les ordures ménagères :
Service Propreté
de la Communauté Urbaine de Lyon
20, rue du Lac
69399 Lyon Cedex **04 37 91 76 00**

BACS

Vous souhaitez vous procurer un bac gris (ou bac roulant) ? **04 37 91 76 00**

EPAVES DE VOITURES

- Police nationale **04 72 14 97 40**
- Police municipale **04 72 36 14 86**

Proximité

LES COMMERÇANTS SONT PROCHES DE VOUS

BRON